

## Rose Grison : une Teiphaliennne dans la résistance



Le 11 novembre 2015, la commune d'Abilly (Indre-et-Loire) a donné à son école primaire le nom de « Groupe scolaire Rose Grison ». Chevalier de la Légion d'honneur, cette femme courageuse est... native de Tiffauges !

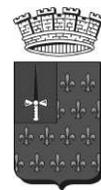
Née Marie-Rose Bossard, elle voit le jour le 27 octobre 1904 au foyer d'Henri Bossard et d'Angèle Mineau, dans notre commune de Tiffauges.

La famille part assez vite vers l'Indre-et-Loire, et c'est là qu'elle épousera Maurice Grison à Abilly en 1924. Ils auront deux enfants, puis ouvriront un café-restaurant-épicerie qui deviendra une plaque tournante de la résistance à partir de mars 1941. Pilier des réseaux Marie-Odile, Vengeance, et d'un groupe nommé « Maquis Conty-Freslon », elle organise, centralise et regroupe fournitures et informations jusqu'à la libération.

Elle sera ensuite conseillère municipale d'Abilly de 1944 à 1953, sera honorée de la Croix de Guerre avec étoile de bronze ainsi que de la médaille de la Reconnaissance française en 1947, puis sera nommée au grade de chevalier de la Légion d'honneur en 2003.

Elle décède pratiquement centenaire le 15 septembre 2004, après une vie bien remplie.

FGB



# Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – janvier 2016

## Invitation aux vœux

Tous les Teiphaliens sont invités à la soirée des vœux du Conseil Municipal qui se tiendra à la salle polyvalente le 15 janvier à partir de 19 heures.

D'ici là, nous vous souhaitons une **bonne année à tous !**



## Repas de la MARPA



Le traditionnel repas annuel de Noël de la MARPA a eu lieu le 19 décembre 2015, réunissant 130 convives : résidents, familles et amis qui ont profité d'un après-midi animé par le personnel, la chorale des anciens et les résidents.

## Ville de Tiffauges

Mairie : place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges – téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31  
Courriel : [mairie@tiffauges.fr](mailto:mairie@tiffauges.fr) – site Internet : [www.tiffauges.fr](http://www.tiffauges.fr)  
Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 30, mercredi de 15 à 18 H  
Heures de permanence des élus : les mardi et samedi de 10 à 12 H. Le vendredi après-midi sur rendez-vous.

## Trésorerie de Mortagne : changement d'horaires

La Trésorerie de Mortagne-sur-Sèvre nous informe de la modification de ses horaires d'ouverture, à compter du 4 janvier 2016 : vous serez accueillis tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30. Fermeture tous les après-midi.

## Le marché de Noël et les élections régionales : deux week-ends bien remplis à Tiffauges

La vingtième édition du marché de Noël a fait le plein : près de 70 000 visiteurs sont venus sur les six jours d'ouverture, confirmant le succès d'un événement désormais traditionnel.

Malgré le brouhaha, l'affluence et la circulation plus difficile, les électeurs tiffaugais se sont une fois de plus déplacés en bon nombre pour les élections régionales, le taux de participation dépassant les 60 %.



## Conseil municipal du 17 décembre 2015

*Ceci est un résumé. Le compte-rendu détaillé du conseil est disponible sur le site Internet [www.tiffauges.eu](http://www.tiffauges.eu).*

**Présents :** M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, Adjoint, Mmes Et MM GIRAUDET, PAVAGEAU, GUILLET, ARNOU, TROPEE, ROUZIÈRE, GREFF, MICHINEAU, Conseillers Municipaux

**Absents excusés :** Mmes JOSSE, POUPELIN, M. PROVOST

**Procurations :** Mme JOSSE à Mme TROPÉE

**Secrétaire de séance :** Monsieur Éric MICHINEAU

### 1- Décisions prises dans le cadre des délégations

- Renonciation au droit de préemption pour deux DIA
- Convention avec l'APAVE de Cholet pour la réalisation du diagnostic solidité de l'ancienne usine Colette de Retz pour un coût de 828 € TTC.

### 2-Modification des statuts de la Communauté de Communes

La délibération du Conseil de Communauté n°15-147 en date du 25 novembre 2015 engage une procédure de modification des statuts de la Communauté de Communes, le Conseil Municipal de chaque commune devant se prononcer dans un délai de trois mois sur la modification envisagée, qui consiste principalement à changer le nom de la Communauté :

« [...] Article 2 : La Communauté de Communes prend la dénomination de « **Pays de Mortagne** », se substituant à l'ancienne dénomination « du Canton de Mortagne-sur-Sèvre ». [...] »

L'ancien nom est devenu obsolète du fait de la modification récente du périmètre des cantons.

Le Conseil municipal décide par 12 voix favorables et 1 voix défavorable d'approuver cette modification.



Le **CLIC**, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil, un service gratuit, destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans et à leur entourage.

**Accueil et Information :** Il vous accueille afin de connaître vos besoins, vos difficultés, et vous informe des aides et services existant près de chez vous (aides et soins à domicile, établissements d'hébergement...)

**Conseil et orientation :** Il évalue vos besoins, vous conseille pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation et vous oriente vers les professionnels et établissements adaptés.

**Accompagnement et soutien :** Il vous accompagne dans la prise de contact avec les professionnels, vous soutient dans les démarches administratives liées au maintien à domicile et établit avec vous un plan d'aide personnalisé.

Le **CLIC**, en partenariat avec les professionnels, les communes, a pour mission également l'animation du territoire avec la mise en place de diverses actions (réunions d'informations, conférences, groupes de parole, film-débat, atelier de prévention des chutes...).

## Rappel : sacs jaunes



Comme cela avait déjà été annoncé sur le bulletin de la Communauté de Communes, le ramassage des sacs jaunes n'a pas été effectué en semaine 53 de l'année 2015, il se fera le premier jeudi (semaine 1) de l'année 2016, soit le 7 janvier.

## Pochettes environnement

Avec ce bulletin municipal, vous trouverez comme tous les ans la pochette environnement que nous fait parvenir la Communauté de Communes.

Conservez-la soigneusement, elle contient les dates de ramassage, les tarifs et les modalités d'élimination de vos déchets.



## Plate-forme rénovation de l'ADILE



ADILE / AGENCE  
DÉPARTEMENTALE  
D'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT  
ET L'ÉNERGIE

Vous voulez engager des travaux d'**éco-rénovation** énergétique ?

Il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins !

Pour changer votre chaudière, installer des fenêtres à double vitrage, isoler votre toiture, le sol ou les murs, l'ADILE propose un dispositif complet d'accompagnement pour les particuliers au 02 51 44 78 78 ou sur le site **www.adil85.org**.



UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET  
DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée) est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

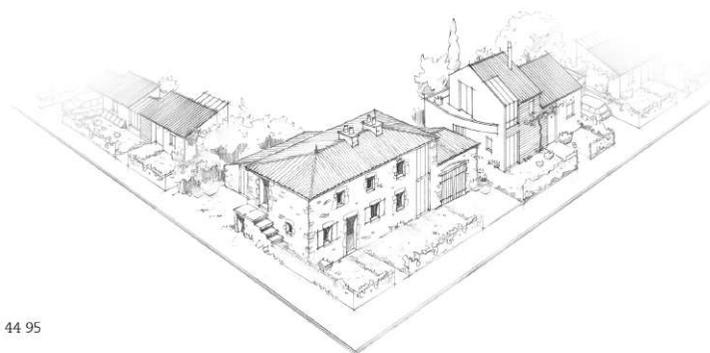
Une de ses missions est de **conseiller gratuitement** les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

PRENEZ **RENDEZ-VOUS**  
AVEC UN ARCHITECTE DU CAUE

Une permanence est organisée  
à la Communauté de Communes,  
sur rendez-vous, avec **Pierre BAZIN**,  
architecte consultant du CAUE.

tel 06 85 55 53 27  
mail pierre.bazin@caue85.com

CAUE DE LA VENDÉE  
45 boulevard des États-Unis, CS 4068  
85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95  
> en savoir + : **www.caue85.com**



## Le football fête ses 80 ans à Tiffauges !

Retenez bien cette date : le 3 septembre 2016, le club de football de Tiffauges fêtera ses 80 ans !

Ce sera l'occasion pour le **RST Football** d'organiser une **journée festive**, conviviale et ouverte à tous les Teiphaliens - sportifs ou non. Différents projets sont en cours, afin de **rendre inoubliable** cette journée !

Le club a convié toutes les associations de Tiffauges à participer à cet événement, afin que ces dernières mettent en avant leur savoir-faire et se fassent mieux connaître. Si ce n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à contacter les organisateurs.

C'est une belle initiative du RST Football, soutenue bien sûr par la municipalité.



## Des nouvelles de la Bibliothèque !



En janvier 2015 sa surface avait déjà doublé.

Depuis décembre 2015, une rénovation visant à améliorer le local a été engagée : changement des fenêtres, réfection des murs et du sol.

Tous ces travaux ont pour but d'accueillir au mieux le public, de rendre chaleureux, fonctionnel ce lieu intergénérationnel, cet espace de culture et d'échange.

Pour rappel, la bibliothèque est un service public. Elle fonctionne en réseau, en lien avec l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne, avec le soutien de la Bibliothèque de Vendée.

Vous pouvez y trouver un choix important de documents : livres, CD, DVD, magazines etc...) Une équipe dynamique de volontaires anime la bibliothèque de Tiffauges.

Les bénévoles sont réparties en quatre commissions : Animation, Équipement des livres, Choix des livres et Comité de Pilotage. Des liens avec diverses associations ont été mis en place (ex : « Le pied à l'étrier » pour la confection de bacs à livres).

Un partenariat avec Le Château des Loisirs a été l'occasion d'activités communes et appréciées des enfants, des projets futurs sont aussi en cours de réflexion.

Les portes de la bibliothèque seront ouvertes pour vous accueillir le **samedi 30 Janvier 2016 de 10H à 12H**. Vous y serez les bienvenus. M.G.

Entrée libre

Toute l'année

Consultation gratuite

"La seule chose que vous devez absolument savoir, c'est où se trouve la bibliothèque."  
- ALBERT EINSTEIN -

Samedi 30 janvier 2016 de 10 h à 12 h

**PORTES OUVERTES  
DES 12 BIBLIOTHÈQUES**

02 51 63 06 06  
www.biblio.mortagne-vendee.fr

Pays de Mortagne  
Communauté de Communes  
La Seine Passionnément !

# Conseil municipal du 19 novembre 2015

Ceci est un résumé. Le compte-rendu détaillé du conseil est disponible sur le site Internet [www.tiffauges.eu](http://www.tiffauges.eu).

**Présents :** M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, Adjoints, Mmes & MM GIRAUDET, PAVAGEAU, GUILLET, PROVOST, ARNOU, JOSSE, TROPÉE, ROUZIÈRE, GREFF

**Absents excusés :** Mme POUPÉLIN, M. MICHINEAU

**Procurations :** M. MICHINEAU à Mme JOSSE

**Secrétaire de séance :** M. GREFF

## 1- Décisions prises dans le cadre des délégations

- Renonciation au droit de préemption pour plusieurs DIA
- Remplacement des photocopieurs de la mairie et de l'école : loyer trimestriel de 390 € H.T. sur 21 trimestres (Sfère Bureautique)
- Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la SEMMO pour l'étude de l'aménagement de l'ancienne mairie (3 500 € H.T.)

## 2- Réhabilitation du presbytère en mairie : avenant

Les travaux du lot « menuiseries intérieures » ont été modifiés et font l'objet d'un avenant au marché initial conclu avec APH CONCEPT. Certains travaux sont supprimés (revêtement de sol, meubles, habillage bois naturel) et d'autres ajoutés (cloisons vitrées). Cet avenant s'élève au total à : - 6 224.67€ H.T. soit - 7 469.60 € TTC (**économie réalisée**).

## 3- Bilan financier des lotissements des Érondes

Le 20 décembre 2007, la commune avait confié à VENDÉE EXPANSION la réalisation du lotissement d'habitation « Les Érondes » comportant 45 lots (tranches 1 et 3). La concession d'aménagement arrive à l'échéance en décembre 2015, mais une quinzaine de lots reste à viabiliser ; aussi, il est décidé de **prolonger la durée de la concession d'aménager de 4 années**.

Le 30 mars 2010, la commune avait confié à VENDÉE EXPANSION la réalisation du lotissement « Les Érondes 2 » (tranches 2 et 4). Sur les 12 lots de la tranche 2, 11 lots sont vendus et le douzième est en cours de vente. Les travaux de viabilisation de la tranche 4 comprenant 11 lots sont achevés, 8 lots sont vendus, les 3 derniers sont disponibles.

## 5 - Tarifs de location de la salle polyvalente pour 2017

Pour ouvrir les réservations de la salle pour l'année 2017, les tarifs de location doivent être fixés (voir ci-contre). Pour information, les vide-greniers, se feront désormais dans la salle des sports.

## 6 - Convention pour l'école privée de Torfou

Deux enfants de TIFFAUGES sont scolarisés à l'école privée de Torfou. La commune de Torfou participe au financement des charges pour les enfants de Torfou inscrits à l'école privée de Tiffauges.

Le Conseil Municipal décide, avec 7 pour, 6 abstentions et 1 contre, d'approuver une convention de participation sur la base de la participation de la commune de Torfou au fonctionnement de sa propre école, soit 234,06 € par élève

## 7 - Organisation des temps d'activités péri-éducatives

L'organisation adoptée pour l'année scolaire 2015-2016 pour l'école J.Y. Cousteau est reconduite pour les trois années suivantes 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

# Conseil municipal du 19 nov. 2015 (suite)

## 8 - Subvention au « Château des loisirs »

Cette association gère le centre d'accueil périscolaire de Tiffauges et, dans le cadre du contrat enfance jeunesse passé entre la commune et la CAF (CEJ), une subvention communale lui est versée. Le renouvellement de celui-ci étant en cours, il faut délibérer sur un montant provisoire afin de permettre le versement du solde de cette subvention pour l'année 2015.

Le Conseil municipal décide de fixer le montant de la subvention 2015 versée au Château des Loisirs, dans le cadre du CEJ, à 45 000 €

## 10 - Moratoire sur l'exécution du classement des rivières au titre de la continuité écologique et charte des Trois-Provinces

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la demande de moratoire sur l'exécution du classement des rivières au titre de la continuité écologique, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer celle-ci ; et valide la Charte des Trois Provinces. Celle-ci consiste en une charte de gestion des ouvrages hydrauliques, rappelant les droits, mais aussi les devoirs d'entretien et de gestion de la part des usiniers.

## Tarifs 2017 de la salle polyvalente

	<u>Teiphaliens</u>	<u>Non Teiphaliens</u>
Mariage*	439 €	890 €
Tarif supplémentaire pour le lendemain	203 €	214 €
Journée de préparation de mariage (journée complète)	80 €	100 €
Réveillon du 31 décembre	870 €	915 €
Réveillon du 31 décembre-salle annexe	120 €	
Vin d'honneur	201 €	258 €
Repas et banquets (jusqu'à 2 heures du matin)	400 €	500 €
Repas dansants (classes) (jusqu'à 22 heures)	300 €	non autorisé
Petite salle avec chauffage	68 €	non autorisé
Petite salle sans chauffage	60 €	non autorisé
Entreprises :		
Assemblée générales	gratuit	108 €
Buffets, arbres de Noël	300 €	400 €
Associations Tiffauges		
Pour utilisation à but lucratif sans les cuisines		125 €
Pour utilisation à but lucratif avec les cuisines		185 €
Pour repas dansants		300 €
<b>Pour disco et vide-grenier (suspendu)</b>		

Supplément chauffage toutes occupations (sauf petite salle) : 72 €

(sauf pour assemblée générale d'association locale avec réunion seulement)

Cautions toutes locations : 1 200 €

Facturation de nettoyage : 32 € de l'heure si nécessaire.

\* Réduction de 10% en semaine, hors jours fériés